

DESRIPTIF DE POSTE

INTITULE DU POSTE
DIRECTEUR(RICE) DE DELEGATION DEPARTEMENTALE H/F

Référence à prendre dans : le Répertoire des emplois-types des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative : ⁽²⁾

Famille professionnelle ⁽³⁾ :

Emploi-type ⁽⁴⁾

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
Fiche N° <i>(ne pas renseigner)</i>	Catégorie : COMEX <input checked="" type="checkbox"/> niveau 4 A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps et grade :
Cotation, s'il y a lieu ⁽⁵⁾ :	Catégorie Assurance maladie : Agent de direction <input checked="" type="checkbox"/> PC <input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Niveau :
Date de mise à jour : 25/11/2020	Poste susceptible d'être vacant : 1 ^{er} janvier 2021

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
Direction : Délégation départementale
Pôle :
Service / Unité :
Sites : <input type="checkbox"/> Site Montpellier <input type="checkbox"/> Site Toulouse
<input type="checkbox"/> DD de l'Aude <input type="checkbox"/> DD de l'Ariège <input type="checkbox"/> DD des Hautes Pyrénées
<input type="checkbox"/> DD du Gard <input type="checkbox"/> DD de l'Aveyron <input type="checkbox"/> DD du Tarn
<input type="checkbox"/> DD de l'Hérault <input type="checkbox"/> DD de Haute Garonne <input type="checkbox"/> DD du Tarn et Garonne
<input type="checkbox"/> DD de la Lozère <input checked="" type="checkbox"/> DD du Gers
<input type="checkbox"/> DD des Pyrénées-Orientales <input type="checkbox"/> DD du Lot

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

L'organisation de l'ARS Occitanie repose :

- Sur un siège (à Montpellier) et des services régionaux (à Toulouse) qui comprennent des directions métiers et des directions transversales qui définissent, pilotent et évaluent la politique de santé.
- Sur 13 délégations départementales agissant en proximité et sur mandat du directeur général

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION DE DELEGATION DEPARTEMENTALE

Les missions d'une délégation départementale sont directement opérationnelles et nécessitent que le Directeur de délégation départementale (DDD) ait des relations étroites avec la direction générale, la Direction des territoires et des relations institutionnelles (DDTRI), les directions régionales ainsi que les partenaires institutionnels du territoire et les acteurs de santé.

Il s'agit de mettre en œuvre au niveau départemental et dans une approche globale, la politique de santé définie par l'ARS, notamment le Plan régional de santé, dans ses différents domaines d'intervention (prévention, santé publique et environnementale, soins ambulatoires et hospitaliers, l'accompagnement médico-social des personnes âgées et handicapées, les missions de veille et de sécurité sanitaire) dans le cadre de projets de territoires (Contrats locaux de santé, Projet territorial de santé mentale, Projet territorial de santé...)

Effectif de la Direction au 1^{er} décembre 2020: 20 postes

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie) :
Une équipe pluridisciplinaire de 22 agents

Missions et activités principales ⁽⁷⁾ :

Les missions du Directeur de délégation départementale sont fondées sur le principe de proximité et sur la connaissance de l'environnement départemental et des acteurs locaux.

Le directeur de délégation départementale met en œuvre la politique de l'agence, à laquelle il est associé, dans le cadre d'un mandat du directeur général, par des actions territoriales visant à l'amélioration de la santé des populations et à rendre le système de santé plus efficient en tenant compte des spécificités du département et de ses territoires de proximité.

Il incarne et représente l'ARS dans le département.

Il est le garant de la cohérence territoriale et de la transversalité de l'action de l'agence.

Il rend compte de son action ancrée dans un partenariat évolutif et fait les alertes nécessaires. Il veille à être le relais d'information descendante et ascendante entre le niveau régional et le niveau territorial de l'agence tant en interne qu'en externe.

Il représente l'agence au plan départemental et est l'interlocuteur de proximité des institutionnels et élus du territoire sur l'ensemble des sujets portés par l'agence.

Il communique régulièrement auprès des médias, des élus, des institutionnels, du grand public et des professionnels de santé pour porter, expliquer, signaler, défendre les avancées de la politique de santé sur le territoire.

Il participe à la préparation et à la gestion de crise en lien avec les services régionaux et le préfet.

Le directeur de délégation départementale anime la démocratie sanitaire au sein du département

Il assure le management des équipes de sa délégation et est porteur et garant de l'optimisation de l'organisation et du fonctionnement de ses services en lien étroit avec la DDTRI.

Il s'attache au développement de projets territoriaux, transversaux de santé et à l'animation des instances territoriales avec ses équipes.

Activités annexes (7) :

Réfèrent des directeurs régionaux pour les DDD sur une thématique (à définir)

Pilote des projets régionaux (à définir)

Participe à la vie institutionnelle de la DDTRI

Partenaires institutionnels (8) :

Préfet du département

Conseil départemental

Elus locaux

Directions départementales interministérielles de l'Etat

Etablissements de santé

Etablissements de services médico-sociaux

Représentants des professionnels de santé

Spécificités du poste / Contraintes (9) :

- Poste concerné par le dispositif d'astreinte
- Poste concerné par le dispositif de gestion de crise
- Poste devant faire l'objet d'une déclaration publique d'intérêt
- Poste susceptible d'être concerné par le dispositif d'inspection contrôle
- Déplacements fréquents
- Forte implication
- Grande disponibilité

Sous l'autorité hiérarchique de la directrice des territoires et des relations institutionnelles, le directeur de délégation départementale assure la direction de la délégation départementale et dirige le comité de délégation

Membre du comité de direction élargi (CODIRel) de l'ARS et du comité de direction de la DDTRI

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste (10): On se reportera aux compétences attendues dans les fiches des emplois types du répertoire ministériel (à défaut RIME)

Connaissances (10)

Connaissance du paysage institutionnel de la santé publique : missions, contextes, organisation et enjeux du système de santé

Connaissance des cadres politiques et stratégiques de l'agence

Connaissance des règles financière : FIR, budget de la prévention, ONDAM MS, etc.

Connaissance des fondements et des principes de santé publique et de gestion des risques et gestion de projet

Connaissance des missions et de l'organisation de l'ARS Occitanie

Savoir-faire (10)

	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)				
Travail en équipe : déléguer et piloter l'activité	x			
Capacité de synthèse	x			
Capacité d'analyse	x			
Animation d'équipe pluridisciplinaire	x			
Expression écrite	x			
Expression Orale	x			

Techniques spécifiques				
<p><i>E - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine (niveau 4 du dictionnaire des compétences)</i></p> <p><i>M - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat (niveau 3 du dictionnaire des compétences)</i></p> <p><i>A - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements (niveau 2 du dictionnaire des compétences)</i></p> <p><i>N - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...) (niveau 1 du dictionnaire des compétences)</i></p>				
Savoir être nécessaire				
Sens du service public				
Réactivité				
Faire preuve de leadership				
Travailler en équipe et avoir le sens de la collégialité				
Représenter l'Etat et l'agence				
Avoir le sens de la diplomatie / médiation				
Avoir une force de conviction				
Donner du sens pour mobiliser et fédérer				
Sens des relations humaines				
Capacité d'adaptation				
Autonomie				
Rigueur dans la réalisation des missions				
Capacité d'initiative				
Faire preuve de maîtrise de soi et savoir résister au stress				
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue				

Fiche d'identité du territoire

La région Occitanie comptabilise 5,7 millions d'habitants dont plus de 191 000 gersois (source 2017)

Le département du Gers est un département relativement vaste de 6 200 km² (3ème superficie au niveau régional). Sa densité est de 30 habitants par km². L'évolution démographique est en légère augmentation (+ 0,3 % par an), essentiellement due à un solde migratoire positif de 0,6 %.

Le département présente un caractère rural avec une population vieillissante (13,7 % de la population à 75 ans ou +, soit le 3ème rang régional) et montre un indice de vieillissement de 120 pour 75 en France métropolitaine.

Les professionnels de santé du premier recours du Gers connaissent une densité de 94,4 pour 100 000 habitants (médecins généralistes), de 44,5 pour 100 000 habitants pour les spécialistes. Le département comptabilise 78 officines pharmaceutiques et 12 laboratoires d'analyses médicales.

Le département comporte 17 établissements de santé publics ou privés dont 7 CH de proximité (Lomagne/ Fleurance (EPSL), Gimont, Lombez-Samatan, Mauvezin, Mirande, Nogaro, Vic-Fezensac). Ces établissements proposent des Soins de suite et réadaptation ainsi que les CRF de Saint-Blancard et le CRF pédiatrique de Roquetaillade

Pour le secteur médico-social, le taux d'équipement en EHPAD est conforme à la moyenne régionale : 2651 places en EHPAD (33 établissements) et 14 services de soins infirmiers à domicile.

Concernant les personnes en situation de handicap, le Gers dispose d'un nombre d'établissements important et d'un taux d'équipement élevé à l'image des départements de la Lozère et des Hautes-Pyrénées.

En matière de santé environnementale, le Gers dispose de peu de ressources en eau en quantité et en qualité. Les 2/3 de la population sont desservis par de l'eau d'origine superficielle soumise aux pressions agricoles et aux risques nitrates et pesticides. En tant que département touristique, le Gers dispose de 11 lieux de baignade et 164 bassins de piscines.

Ce département compte 3 établissements thermaux (BARBOTAN LES THERMES, CASTERA-VERDUZAN et LECTOURE).